Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260710-42_2026-DE

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le trois du mois de juillet deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Hervé COLLET, Laurence PINAULT, Yann CADIO, Diane NAUT, Céline GAUTIER, Marie POURRET, Aurélie ZINGRAFF, Kevin JULIEN, Stéphane PRUNAULT, Laura DROMEL, Guirec FLOC'H.

Absent excusé : Maxime DERBIER.

Absent(e) non excusé(e) : /

Date de publication du procès-verbal :
17/07/2026

Secrétaire de séance : Céline GAUTIER.

10.07.2026 – 02.c **SUBVENTION AU « COMITÉ D'ANIMATION LA BAUSSAINE EN FÊTE » : ATTRIBUTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

À l'appui de la présentation faite par Gaëlle COÏC, destinataire des dossiers de subventions déposés par les associations, il est proposé l'attribution suivante :

Association	Montant 2026
Comité d'animation La Baussaine en fête	800 €

En vertu de l'article L.2131-11 du Code général des collectivités locales et suite à l'observation émise par la Chambre régionale des comptes lors du contrôle effectué en 2024, Hervé COLLET, Laurence PINAULT, Kevin JULIEN ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le montant attribué à l'association ;
- **DÉCIDE** que le montant sera imputé à l'article 65748 du budget principal de la commune.

MAIRIE DE LA BAUSSAINE R.F. 35190

Fait à La Baussaine, le 10 juillet 2026,
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL